



Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) Madame / Monsieur :
autorise ma fille / mon fils :

- à pratiquer les différentes activités proposées par l'association.
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la F.F.M.E, encadré(e) par des personnes responsables de l'association.
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association, encadrants, membres ou parents d'enfants adhérents.
- à prendre toutes les dispositions utiles en cas d'urgence médicale et/ou chirurgicale.
- à prendre des photos ou vidéos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par l'association.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus.

À :

Le :

Signature du
responsable légal :

La notice d'information saison 2020 concernant l'adhésion aux contrats d'assurance FFME est à télécharger sur ffme.fr ou sur escalibourne.fr. Pour les enfants, merci de compléter l'autorisation parentale (ci dessus).

Vous remerciant pour votre attention sur le remplissage de ce documents